

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 MARS 2012

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	115

L'an deux mille douze

et le : 16 mars

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation
06 mars 2012

.  
.

Nombre de Membres présents : 115

Date d'affichage
16 mars 2012

Monsieur Marcel LETISSIER, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération
--------------------------

**ADOPTION DES  
COMPTES  
ADMINISTRATIFS  
2011**

**ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5212-1 et suivants,
- Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

**VOTE :**

POUR : 115  
CONTRE : 0

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 4 mars 2011 approuvant les budgets primitifs 2011 (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC),

**DELIBERATION  
N° 2012/04**

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC).

Après avis favorable du Bureau syndical en date du 28 février 2012,

Après en avoir délibéré, après que le Président ait quitté la séance, le Comité Syndical décide par 115 voix pour et 0 voix contre :

**Article 1 :**

D'adopter les comptes administratifs (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC) de l'exercice 2011 arrêtés comme suit :

**Budget principal :**

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	100.878,19 €	487.542,73 €
RECETTES	403.873,09 €	1.162.399,92 €
<b>EXCEDENTS</b>	<b>302.994,90 €</b>	<b>674.857,19 €</b>

**Budget annexe eau potable :**

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	166.426,99 €	579.360,45 €
RECETTES	216.364,09 €	939.253,15 €
<b>EXCEDENTS</b>	<b>49.937,10 €</b>	<b>359.892,70 €</b>

**Budget annexe S.P.A.N.C. :**

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	1.581.518,70 €	388.671,41 €
RECETTES	736.808,84 €	682.937,41 €
<b>RESULTATS</b>	<b>- 844.709,86 €</b>	<b>294.266,00 €</b>

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du :16 mars 2012